



**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**  
**POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

**Crues printanières 2019**  
**État de situation du 2 mai 2019**

**Saint-André-d'Argenteuil, le 2 mai 2019** – La municipalité de Saint-André-d'Argenteuil dresse un portrait de la situation des inondations sur son territoire.

**Des niveaux généralement à la baisse**

Comme il est possible de le constater, la rivière du Nord a entamé une lente descente. Le niveau de la rivière des Outaouais demeure quant à lui élevé (25,05 mètres) et pourrait varier légèrement à la baisse et à la hausse au cours des prochains jours, selon les prévisions hydrométéorologiques. Les données obtenues par le Centre d'expertise hydrique indiquent qu'on peut s'attendre à ce que le niveau de la rivière des Outaouais demeure élevé pour encore quelques semaines. Il ne faut pas oublier que le risque d'une deuxième crue reste toujours présent compte tenu du processus de fonte des neiges qui n'est pas encore tout à fait terminé.

**En vigie constante**

La municipalité de Saint-André-d'Argenteuil annonce que le pont de l'Île-aux-Chats n'est plus considéré à risque, compte tenu de la baisse du niveau de la rivière du Nord. Les citoyens et citoyennes de ce secteur peuvent ainsi garer leur(s) véhicule(s) comme à l'habitude. Le système d'éclairage mis en place le long du sentier piétonnier utilisé lors de la fermeture du pont sera éteint et éventuellement retiré, lorsque tout risque de crue sera éliminé.

Malgré la baisse des niveaux d'eau, la municipalité continue d'effectuer une surveillance constante sur l'ensemble du territoire et d'adapter ses actions en fonction de la situation.

**Programme d'indemnisation**

Les citoyens et citoyennes sinistrés sont invités à ouvrir leur dossier auprès du ministère de la Sécurité publique en ligne au [securitepublique.gouv.qc.ca](http://securitepublique.gouv.qc.ca) ou par téléphone au 1 888 643-AIDE (2433) (sans frais). La municipalité réfère les sinistrés au [guide simplifié](#) du Programme général d'indemnisation et d'aide financière lors de sinistres réels ou imminents – INONDATION. Les citoyens peuvent également communiquer avec la municipalité pour toute question.

**Services aux sinistrés**

Les intervenantes psychosociales du CISSS des Laurentides et les intervenants d'urgence poursuivent leurs tournées sur le terrain afin de recenser et conserver le contact avec les gens ayant fait le choix de demeurer dans leur résidence malgré les inondations.

Le centre d'hébergement d'urgence régional demeure ouvert aux sinistrés, en partenariat avec la MRC d'Argenteuil et ses municipalités locales, à l'aréna Kevin-Lowe/Pierre-Pagé, situé au 80, rue Hamford, à Lachute. La Croix-Rouge est sur place pour accueillir les sinistrés, qui peuvent aussi s'inscrire en ligne au [croixrouge.ca](http://croixrouge.ca) ou par téléphone au 1 800 863-6582. Du soutien psychosocial y est également offert. Le centre d'hébergement peut être utilisé bien évidemment pour passer la nuit, mais également simplement pour aller chercher un moment de répit, prendre une douche, un repas, ou parler à des intervenants qualifiés.

De concert avec plusieurs partenaires locaux et régionaux, la municipalité de Saint-André-d'Argenteuil participe activement à la mise en place de solutions d'hébergement. Des informations à cet effet suivront à brève échéance. D'ici là, la municipalité et la MRC d'Argenteuil s'adressent à la population afin de recenser les différentes offres d'hébergement sur le territoire. Si vous disposez d'un logement ou d'une maison à louer ou à prêter, nous vous prions de faire parvenir, à l'adresse courriel [inondations@argenteuil.qc.ca](mailto:inondations@argenteuil.qc.ca), les informations suivantes :

- Adresse de l'emplacement à louer;
- Type de bâtiment (maison ou logement);
- Grandeur (nombre de pièces);
- Situé sur quel étage? (2<sup>e</sup>, 1<sup>er</sup>, sous-sol);
- Durée du prêt ou de la location;
- Coût (s'il y a lieu);
- Animaux acceptés ou non;
- Toute autre information pertinente.

### **5@7 Portes ouvertes**

Ce soir, le 2 mai de 17 h à 19 h, les équipes de la municipalité et ses partenaires ouvrent les portes de l'hôtel de ville et des postes de commandement à l'ensemble de la population. Le personnel municipal présentera les différents outils de mesure et les cartes qui l'ont guidé dans ses interventions des dernières semaines. Des équipes seront disponibles pour répondre aux questions. Il sera également possible d'obtenir de l'information sommaire sur le programme d'indemnisation et les services psychosociaux, en plus de pouvoir effectuer son inscription en ligne auprès du ministère de la Sécurité publique ainsi qu'à la Croix-Rouge.

-30-

**Source :** Municipalité de Saint-André-d'Argenteuil

#### **Pour information :**

Benoit Grimard  
Directeur général et secrétaire-trésorier  
Municipalité de Saint-André-d'Argenteuil  
[b.grimard@stada.ca](mailto:b.grimard@stada.ca)  
450 537-3527, poste 0